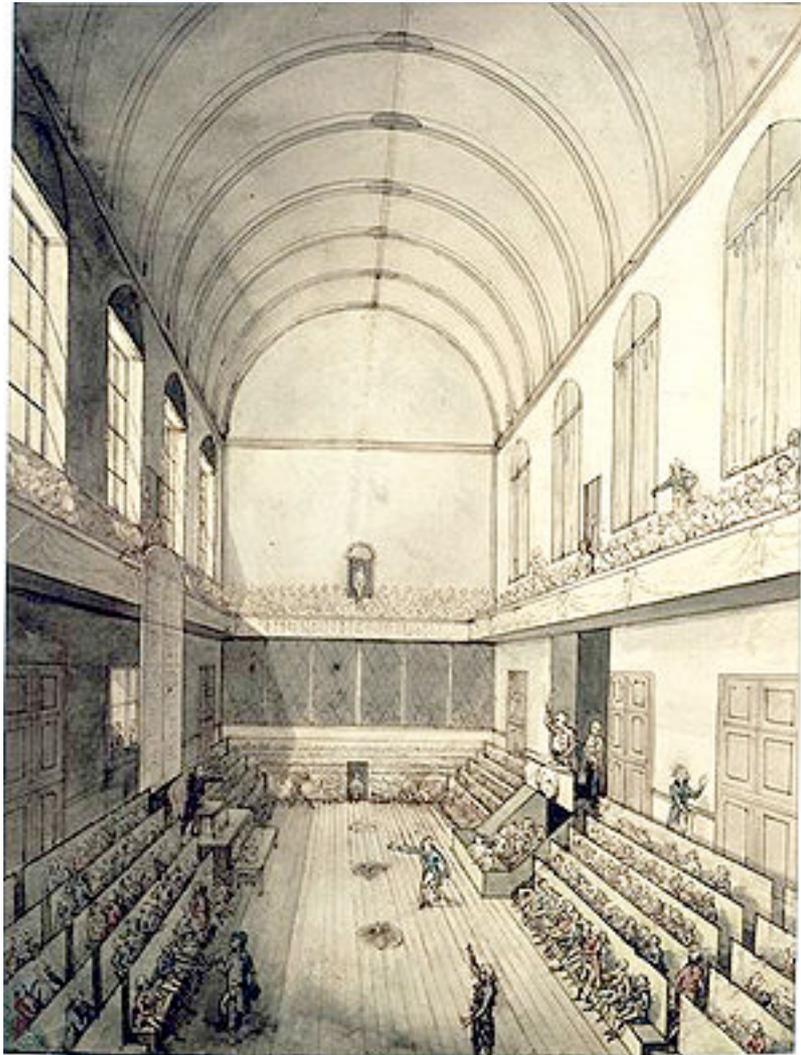


Les Écoles de l'An III

Par

Michel Nusimovici



*Tiré à part d'un article paru en décembre 2010 dans
« Le Ruban Bleu »*

Bulletin de l'A.N.M.O.N.M.35

Les Écoles de l'An III

Par

Michel Nusimovici

Professeur émérite à l'École Normale Supérieure
Conseiller économique et social régional de Bretagne

Le 30 Novembre 2009, Madame Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche informait le directeur de l'École Normale Supérieure de Cachan de la perspective de transformer l'antenne de Bretagne de cet établissement en École Normale Supérieure de Rennes. Ainsi, après Paris et Lyon, Rennes deviendrait la troisième ville de France à avoir une E.N.S.

Notre compagnon Michel Nusimovici qui a créé l'établissement rennais en 1994 et qui l'a dirigé pendant dix ans remonte aux origines des Écoles créées par décret de la Convention nationale en l'an III de la République (1794-1795) et qui aujourd'hui constituent des piliers de l'Enseignement supérieur français.

Il y a cinquante ans, Michel Nusimovici était élève de l'École Normale Supérieure de la rue d'ULM. Il a été fortement marqué par cet établissement, ses professeurs et ses élèves.

Le 9 thermidor An III (27 juillet 1794), Robespierre est renversé.

Au matin du 10 thermidor les députés de la Convention sortent des Tuileries sous les acclamations. Un parti nouveau se constitue. Désormais il faut construire, édifier, jeter les fondations d'un avenir radieux. La tâche est immense. Il faut impérativement doter le pays d'institutions à la mesure de ses ambitions.

Daunou, conventionnel pourtant modéré, s'est ainsi exprimé à l'égard des institutions universitaires de l'ancien régime .

« Comme si le fléau de l'inégalité eût frappé inévitablement toutes les parties de l'édifice social ; comme si le despotisme eût voulu se venger de l'audace de la pensée et de la révolte des lumières, il s'étudiait sans cesse à les arrêter, à les entraver dans leur cours... »



La Convention nationale voulant réorganiser l'enseignement supérieur, avait commencé par supprimer les universités !

" Les amis de la vérité sont ceux qui la cherchent, et non ceux qui se vantent de l'avoir trouvée. »

Cette idée, originale et courageuse en ces temps de fausses certitudes, est celle d'un mathématicien, philosophe engagé, le marquis de Condorcet.



Le projet Condorcet instituait, pour remplacer les universités, neuf « lycées qui devaient enseigner toutes les « sciences dans toute leur étendue » :

Sciences mathématiques et physiques ;

Sciences morales et politiques

Application des sciences aux arts ;

Littérature et beaux-arts.

Le 15 septembre 1793, un décret ordonna qu'il serait établi dans la République, indépendamment des écoles primaires, trois degrés progressifs d'instruction, correspondant aux écoles secondaires, aux instituts et aux lycées du plan de Condorcet. Malheureusement ce décret fut suspendu le lendemain 16 septembre. Ce n'est qu'après thermidor que les députés de la convention se remirent à travailler sur l'enseignement supérieur et la recherche. La France se trouve alors dans une situation de chaos et manque cruellement d'ingénieurs et de cadres supérieurs : de nombreux officiers ont déserté, le réseau de transports du pays, négligé durant de nombreuses années, nécessite d'importantes restructurations. Le commerce international est inexistant ainsi que la pratique des langues étrangères. Bien entendu, la diffusion de la connaissance et la formation des maîtres sont inexistantes. L'instruction publique devenue éducation nationale était, hier comme aujourd'hui, la clef de l'avenir, c'est pourquoi l'école normale était au cœur du système.

Diffuser un enseignement supérieur adapté devint une priorité de l'État et c'est ainsi que furent fondées les quatre Écoles de l'An III qui, plus de deux siècles après sont encore des fleurons de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

Pour que tous ceux jugés dignes par leurs connaissances et leur intelligence d'entrer dans la nouvelle école ne soient pas arrêtés par des difficultés financières, les futurs élèves reçoivent pour se rendre à Paris les frais de route d'un canonnier de première classe, soit 15 sous par jour, et ils doivent percevoir un salaire de 900 francs par an. Les élèves sont externes et logés chez de "bons citoyens" recommandés par les sections des comités proches du Palais-Bourbon et chargés de veiller sur leurs pensionnaires comme sur leur propres enfants. La première rentrée voit arriver à l'École près de 400 élèves, de niveaux scolaires différents. L'école, qui prendra le nom de Polytechnique en septembre 1795, voit ainsi sa mission clairement définie. Elle doit donner à ses élèves une solide formation scientifique, appuyée sur les mathématiques, la physique et la chimie et les former pour entrer dans les écoles spéciales des services publics de l'Etat, comme l'École d'application de l'artillerie et du Génie, l'École des Mines ou celle des Ponts et Chaussées.

La première promotion de 400 élèves doit suivre une instruction en mathématiques, physique et chimie sur une période de trois ans, mais l'établissement rencontre de nombreuses difficultés. L'École Polytechnique est alors transférée à L'hôtel de Lassay.

En 1805, Napoléon fait de l'École polytechnique une École militaire, dirigée par un général et l'installe en haut de la montagne Sainte-Geneviève à Paris, près du Panthéon. L'École restera sur ce site à présent occupé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche jusqu'en 1976.

Aujourd'hui cette école de l'An III occupe un campus de 186 hectares à Palaiseau (Essonne). Les élèves français ont encore le statut militaire.

Le modèle révolutionnaire des écoles centrales a été généralisé et, après polytechnique, l'École Centrale des Arts et Manufactures fut créée à Paris en 1829.



Gaspard Monge

Institution chargée d'histoire, le Conservatoire national des arts et métiers a pour objet de permettre à l'État de promouvoir de nouveaux procédés dans le domaine de l'industrie. Aujourd'hui, on parlerait d'innovation.

Cette remarquable institution a été créée le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794), par Henri Grégoire, plus connu sous le nom d'abbé Grégoire¹. «*Il sera formé à Paris, sous le nom de Conservatoire des Arts et Métiers, [...] un dépôt de machines, modèles, outils, dessins, descriptions et livres dans tous les genres d'arts et métiers* .».

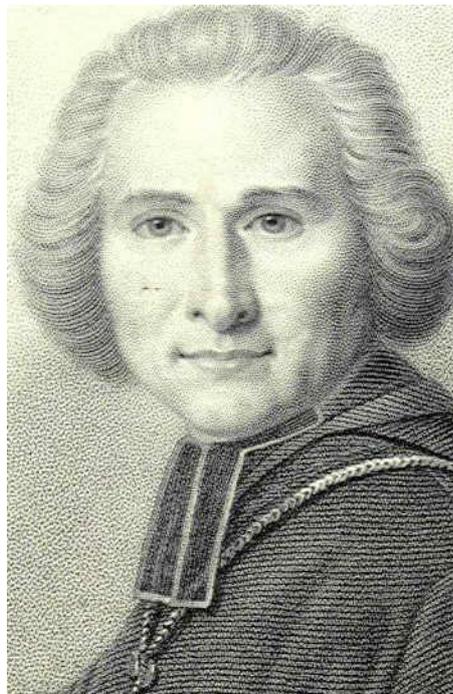
Dès sa création, le Conservatoire national des arts et métiers compte parmi ses membres des encyclopédistes et le mathématicien Vandermonde qui sera également professeur d'économie politique à l'École normale de l'an III.

Les objectifs de cette nouvelle institution consistent à fédérer les savoirs techniques pour «*perfectionner l'industrie nationale*» et réunir une encyclopédie pour servir de référence et d'incitation aux inventeurs, chercheurs et curieux de toute condition sociale : «*Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas, et la pauvreté qui n'a pas le moyen de connaître.*»

Le futur établissement, selon le vœu de Henri Grégoire, «*sera le réservoir dont les canaux fertiliseront toute l'étendue de la France.*» En 1819, le Conservatoire reçoit comme mission d'assurer un enseignement en sciences de l'ingénieur. La formation est pratique et doit être assurée à l'aide de démonstrations réalisées à l'aide d'objets de dispositifs scientifiques et techniques. Cette même année sont créées deux nouvelles chaires annonçant la révolution industrielle : la chaire de mécanique appliquée aux arts et la chaire d'économie industrielle.

En deux siècles, le Cnam a remarquablement développé son originalité suivant les préceptes du père fondateur. Ouvert à tous, il diversifie ses

enseignements, développe la recherche dans les domaines les plus innovants et conserve un riche patrimoine sur l'histoire des sciences et des techniques.



Henri Grégoire dit l'Abbé Grégoire

Depuis sa création, le Cnam abrite un musée ouvert au public et permettant d'admirer les découvertes et les technologies du présent et du passé.

Le musée du Cnam conserve l'ensemble des machines, modèles, dessins qui ont été utilisés tout au long des XIXe et XXe siècles. Il poursuit l'enrichissement de ses collections, notamment avec la mission nationale pour la sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain, qui lui a été confiée depuis 2003 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche^[2].

L'hétérogénéité des publics accueillis tant en formation initiale que continue, l'étendue des disciplines enseignées couvrant tous les champs des sciences et des techniques depuis la chimie jusqu'à l'informatique en passant par la sociologie du travail et l'économie industrielle, en font un établissement unique dans le panorama de l'enseignement supérieur français.

On y donne principalement des cours en formation continue et en cours du soir qui permettent de construire des cursus multidisciplinaires et d'obtenir des diplômes et des titres comme celui d'ingénieur.

¹ Bien qu'évêque, l'Abbé Grégoire se rallie au tiers état. Non seulement il réclame l'abolition totale des privilèges et de l'esclavage, mais encore il prône le suffrage universel. Il a également fondé le Bureau des Longitudes et participé à la création de l'Institut de France dont il devint membre. Paradoxalement, l'Abbé Grégoire fut un défenseur inattendu de la laïcité au nom de la tradition religieuse

L'École des Jeunes de Langues avaient été retirés du Collège Louis-le-Grand, devenu le Collège de l'Égalité; il n'en restait plus que deux en 1795. La pénurie d'interprètes était devenue telle qu'on ne pouvait trouver de candidats sérieux pour les emplois vacants. D'un côté, l'intérêt commercial et politique du pays exigeait impérieusement qu'une pareille situation ne se prolongeât pas; de l'autre, "l'établissement des Jeunes de Langues, créé par Colbert en 1669, qui n'admettait que des enfants en bas âge, n'offrait que des ressources bien lentes pour les pressants besoins de l'État."

Il devenait urgent de créer une École dont l'enseignement, s'adressant à des jeunes gens déjà formés, les préparât rapidement à remplir les fonctions d'interprètes. Un orientaliste et bibliothécaire français : Louis Mathieu Langlès, grâce à ces relations cordiales avec des conventionnels et en particulier Lakanal, proposa un projet qu'il fit agréer par les Comités d'instruction publique et des finances de la Convention. C'est ainsi que, dans l'un des moments les plus critiques de l'histoire de la Révolution, au milieu des émeutes provoquées par la disette, la Convention, vers la fin de la séance orageuse du 10 germinal an III (30 mars 1795), rendit le décret qui est demeuré la charte constitutive de l'École des langues orientales et dont nous donnons l'article premier.

Article premier du décret du 10 Germinal An III de la convention nationale :

« Il sera établi dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale une école publique destinée à

l'enseignement des langues orientales vivantes, d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce. »

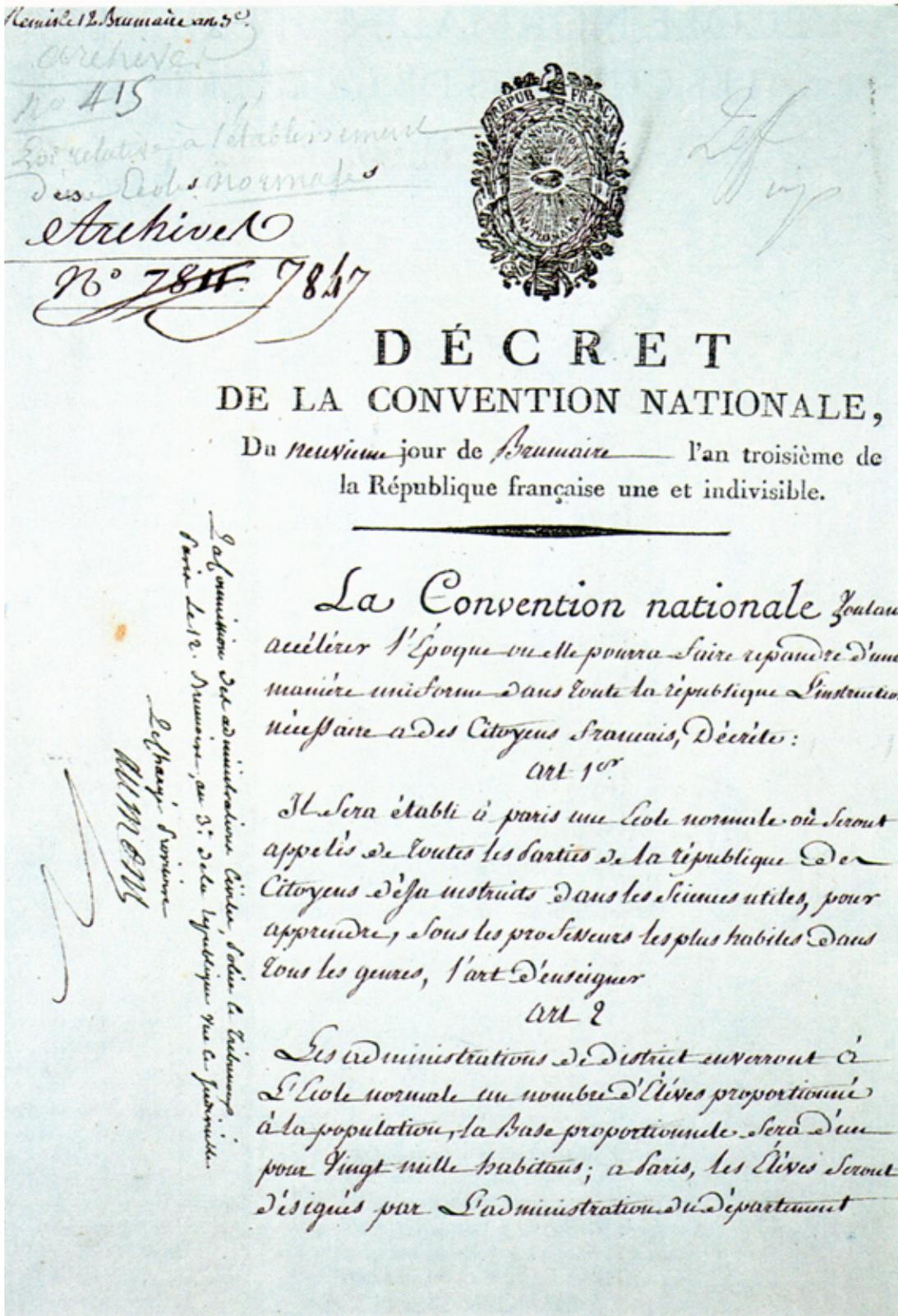
Par ce décret, la convention nationale a signé l'acte de naissance d'une institution qui jusqu'à ce jour a largement rempli sa mission au bénéfice de la culture, de la diplomatie et du commerce extérieur.

L'École des langues orientales a donc ouvert dans les locaux de la bibliothèque nationale et Langlès en a été le premier directeur. Le rapport présenté à la Convention et imprimé par son ordre en même temps que le décret ci-dessus, s'attachait à montrer l'utilité que la diplomatie et le commerce pouvaient retirer de l'étude des langues orientales; il distinguait soigneusement les langues orientales savantes ou mortes des langues orientales vivantes, énumérait et caractérisait à grands traits ces dernières en laissant entrevoir la création éventuelle de nouvelles chaires.

« Les professeurs devront faire connaître à leurs élèves les rapports politiques et commerciaux qu'ont avec la République française les nations qui parlent les langues qu'ils seront chargés d'enseigner. »

Aujourd'hui, l'École des Langues Orientales a pris le nom d'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), dit « *Langues O* ». Dix mille étudiants fréquentent cette institution dans laquelle 93 langues sont enseignées. Nombre de personnalités politiques y ont été formées. Là encore les parlementaires de la convention avaient préparé l'avenir en confortant le présent.





« Il sera établi à Paris une Ecole normale où seront appelés de toutes les parties de la République des citoyens déjà instruits dans les sciences utiles pour apprendre sous les professeurs les plus habiles dans tous les genres l'art d'enseigner. »

Par ce décret, la convention a signé l'acte de naissance de l'établissement qui deviendra l'Ecole Normale Supérieure et qui depuis plus de deux siècles a formé un nombre considérable de professeurs mais également de savants, d'hommes de lettres, d'hommes politiques. Parmi d'autres citons Pasteur, Giraudoux, Péguy, Bergson, Jaurès, Blum, Pompidou, la plupart des français lauréats du prix Nobel et bien d'autres qui ont contribué au rayonnement de notre pays.

L'école est fondée à l'initiative de deux membres du comité de salut public Lakanal et Garat, élève de Condorcet, professeur d'idéologie à l'Ecole Normale, où il fit une brillante analyse de l'entendement. Dans le libellé de l'article premier apparaît l'idée que l'enseignement supérieur doit être assuré par des chercheurs de qualité. Faute de locaux propres, l'Ecole de l'an III fonctionne dans l'amphithéâtre du musée d'histoire naturelle. Ce n'est que le 4 novembre 1847 que le président du Conseil François Guizot inaugure les locaux de l'Ecole Normale Supérieure, rue d'Ulm, sur la Montagne Sainte-Geneviève.

Les deux plus grandes écoles de France, l'X et Normale 'Sup' ont ainsi été pendant plus d'un siècle symétriques par rapport au Panthéon. Quel symbole !



Plus tard, Jules Ferry a créé l'agrégation féminine et l'Ecole Normale Supérieures de Sèvres pour les jeunes filles. Depuis 1985, l'école de Sèvres est dissoute et l'ENS de Paris est mixte.

La vocation première de l'Ecole Normale Supérieure a été de former des formateurs et lorsque de nouveaux besoins se sont fait sentir en raison d'évolutions sociales et politiques, les gouvernements au pouvoir, inspiré sans doute par les conventionnels de l'automne 1794 ont créé d'autres écoles normales supérieures à raison d'une par siècle. Il y a aujourd'hui trois écoles normales supérieures en

France et nous espérons qu'il y en aura quatre en 2012. Toutes ont un héritage commun : l'école normale de l'an III.

La première des écoles normales supérieures, l'ENS (Ulm) a donc été créée en 1794 avec la mission de doter la république de professeurs et de chercheurs pour les l'enseignement supérieur et pour diffuser les savoirs sur le territoire de la République.

C'est l'ENS créée au XVIII^{ème} siècle.

Président du Conseil du 23 septembre 1880 au 10 novembre 1881, Jules Ferry met en place l'Ecole laïque publique gratuite. L'école est désormais obligatoire mais pour cela il faudra former nombre d'instituteurs, « les hussards noirs de la république ». L'État crée des écoles normales primaires pour produire des instituteurs. Les écoles normales ont besoin de professeurs. Ces professeurs seront formés dans les Ecoles Normales Supérieures de Saint Cloud pour les garçons et de Fontenay pour les jeunes filles.

Aujourd'hui, les écoles normales primaires n'existent plus. « Saint Cloud » et « Fontenay » ont quitté la région parisienne et constituent aujourd'hui l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, grand établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

C'est l'ENS créée au XIX^{ème} siècle.

La création des "Écoles pratiques de Commerce et d'Industrie" (1892) pour former les employés de commerce et les ouvriers induit naturellement la préparation de "Maîtres techniques" formés dans les "Sections Normales". L'aboutissement de cette évolution fut la création le 1^{er} novembre 1912 de l'École Normale de l'Enseignement Technique. Cette école devint une ENS en 1934 sous le nom de Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (E.N.S.E.T.). En 1956 l'ENSET s'installe sur le site de Cachan dans la banlieue parisienne et en 1985, elle change ses statuts, développe les activités de recherche comme dans les autres ENS et prend le nom d'Ecole Normale Supérieure de Cachan.

C'est l'ENS créée au XX^{ème} siècle.

La première Ecole normale a donc été créée le 9 brumaire An III soit le 30 Octobre 1794. Deux siècles après, le directeur de l'Ecole de la rue d'Ulm a orchestré des manifestations pour célébrer le bicentenaire. En Bretagne, la commémoration a été inoubliable : Pour le bicentenaire de l'Ecole normale supérieure nous

avons lancé une nouvelle École Normale Supérieure ! L'idée d'avoir dans l'agglomération rennaise un établissement destiné à se développer pour devenir la quatrième ENS de France a séduit les collectivités territoriales qui se montrées très généreuses. L'accord entre toutes les parties concernées intervenait en juin 1993. Au cours de l'été 1993 on me confiait la mission de conduire le projet et à la rentrée de 1994, les premiers normaliens étaient accueillis à Ker Lann. L'inauguration eut lieu le 28 octobre 1994 soit le 6 brumaire AN CCIII. Trois ministres du gouvernement d'alors, Messieurs Fillon, Méhaignerie et Madelin ont honoré cette inauguration de leur présence. Depuis 1994, les filières de l'antenne se sont diversifiées, les laboratoires de recherche se sont développés, l'objectif

d'atteindre le niveau d'une Ecole Normale Supérieure de plein exercice a été atteint avec les spécificités requises. Cet établissement assure de nouvelles filières pluridisciplinaires aptes à former les cadres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche face aux défis auxquels le pays doit faire face en ce début de siècle dans un monde en évolution rapide.

Ainsi au premier janvier 2012, (11 Nivôse AN CCXX) l'établissement de Ker Lann deviendra la quatrième ENS héritière de l'Ecole de l'An III.

L'Ecole Normale Supérieure de Rennes est l'E.NS du XXI^{ème} siècle.

